



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

agriculture et pêche : budget

Question écrite n° 5281

Texte de la question

M. Marius Masse attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur l'émoi suscité au sein de la Fédération nationale des foyers ruraux à l'annonce d'une diminution, d'une part, de 14 % (soit 800 000 francs) de sa subvention annuelle et, d'autre part, du nombre de postes de fonctionnaires mis à sa disposition qui est passé de 12,5 en 1990 à 6,5 en 1997. En effet, si de telles mesures devaient être prises, elles auraient pour conséquence l'arrêt des activités principales de la FNFR en 1998 avec, dès maintenant, des suppressions d'emplois et l'arrêt de l'appui au financement des postes de délégués régionaux. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir porter au niveau du budget primitif de 1992 la dotation de la FNFR afin de permettre le bon fonctionnement de ce pivot de l'animation rurale et du développement local.

Texte de la réponse

De fortes contraintes budgétaires ont frappé les crédits consacrés à l'animation rurale qui sont passés de 22,45 millions de francs en 1996 à 17,07 millions en 1997, et même à 14,5 millions de francs après régulation, soit une diminution de 36 %. Néanmoins, la subvention attribuée à la Fédération nationale des foyers ruraux (FNFR) dans le cadre de la convention pluriannuelle a pu être maintenue à 5 millions de francs, ce qui n'a pas été le cas pour les autres réseaux associatifs. La FNFR bénéficie également des aides de l'Etat sous forme de 43 postes FONJEP ainsi que de 7,5 postes de fonctionnaires mis à disposition par la direction générale de l'enseignement et de la recherche. L'ensemble de l'aide du ministère de l'agriculture et de la pêche représente ainsi un montant de 9,2 millions de francs pour l'année 1997, ce qui place la FNFR au premier rang des bénéficiaires sur les crédits de l'animation rurale. Un complément de 100 000 francs a pu être dégagé pour la FNFR au titre de l'exercice 1997 mais il n'est pas possible d'aller plus loin dans le redéploiement des crédits.

Données clés

Auteur : [M. Marius Masse](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (8^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5281

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 octobre 1997, page 3631

Réponse publiée le : 24 novembre 1997, page 4187